

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

1. INTRODUCTION

La présente demande d'autorisation comprend les remarques faisant suite au dépôt d'un premier dossier en 2007, les compléments de 2011, les réponses aux insuffisances émises en octobre 2011, le projet d'extension achevé en 2012 et la mise à jour demandée par la DREAL en 2014.

La société CMD est spécialisée dans la fabrication d'engrenages et de réducteurs et est installée sur la commune de Fourchambault depuis 1872.

Raison sociale :	CMD - COMPAGNIE ENGRENAGES ET REDUCTEURS - MESSIAN DURAND
Forme juridique :	S. A.
Siège social	
Adresse :	539, Avenue du Cateau BP 289 59405 CAMBRAI
Téléphone :	03 27 73 53 11
Télécopie :	03 27 78 36 99
Capital :	10 000 000 €
Code NAF :	291 J
N° SIRET :	775 708 225 00021
N° RCS :	RCS Cambrai B 775 708 225
Site de Fourchambault	
Adresse :	33, rue du 4 septembre BP 13 58600 FOURCHAMBAULT
Téléphone :	03 86 60 38 00
Télécopie :	03 86 60 38 38

2. ÉTAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

2.1. LE MILIEU NATUREL

■ La topographie

Le terrain naturel indique une pente de l'ordre de 2 % vers la Loire. La cote du sol au droit du site est de l'ordre de 170 m NGF, ce qui place le site à 5 mètres en surplomb du cours moyen de la Loire.



■ La géologie

Du point de vue géologique, les formations superficielles de la Nièvre datent de l'époque jurassique. Dans les environs de Fourchambault, elles sont représentées par les calcaires du Batho-Bajocien (Jurassique Moyen).

■ L'hydrologie

Le site est implanté dans le bassin versant de la Loire, dans le cours moyen du fleuve. Parmi les cours d'eau secondaires, seul le ruisseau du Riot est proche du site, il conflue dans la Loire à environ 350 m en amont du site.

Au niveau du site, elle s'écoule dans une vaste plaine alluvionnaire tapissée dans les plateaux calcaires du bassin parisien.

Un point de mesure du Réseau National de Bassin (RNB 45900) est implanté sur la Loire au niveau du pont de Givry, sur la D40. Son objectif de qualité est 2 (passable) dans le secteur de Fourchambault. Le suivi de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne indique une qualité passable qui est conforme aux objectifs.

■ L'hydrogéologie

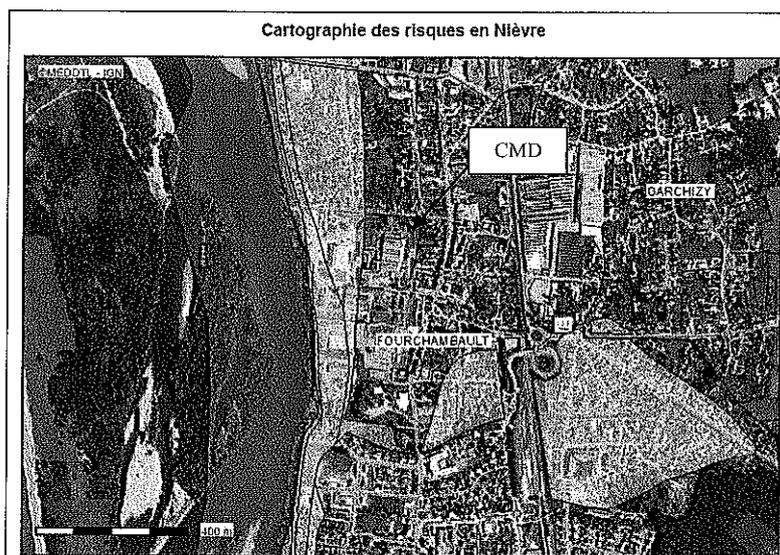
Trois grandes masses d'eau sont identifiées dans le secteur d'étude. Il s'agit :

- de la nappe des calcaires du Nivernais,
- des nappes alluviales,
- des calcaires et marnes du Lias et du Dogger.

■ Le climat

Le climat est de type atlantique avec une pluviométrie bien répartie dans l'année, mais qui augmente de l'ouest vers l'est (Nevers : 800 mm, Prémercy : 950 mm). La température moyenne est de 10,5°C. Les gelées printanières sont fréquentes et dans l'ensemble le climat est rude. Seule la vallée de la Loire proprement dite a un climat plus sec et relativement plus doux.

La commune de Fourchambault est concernée par les risques inondations et transports de matières dangereuses. La société CMD est située dans les pointillés rouges, en partie sur la zone jaune de la carte présentée ci-dessous, donc la zone d'aléas faible.



■ Ressource en eau

L'agglomération de Nevers est alimentée en eau potable par 11 captages dont notamment les 5 puits de Marzy, au sud de la commune de Fourchambault, qui captent la nappe alluviale de la Loire.

Le puits industriel le plus proche du site (usine Ponteaux) est situé à 1800 m au sud-ouest du site (amont hydraulique). Le puits AEP le plus proche est situé à Marzy, à 2200 m au sud du site (position latérale à l'écoulement). Ces puits ne sont pas dans la zone d'impact possible du site.

La société CMD se trouve en dehors des périmètres de protection.

■ La qualité de l'air

La qualité de l'air au niveau de Fourchambault est marquée par des émissions de NO_x, de Particules et d'O₃. La surveillance de la qualité de l'air est assurée par Atmosph'air Bourgogne à partir de la station implantée à Nevers, sur le site de l'ISAT (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports).

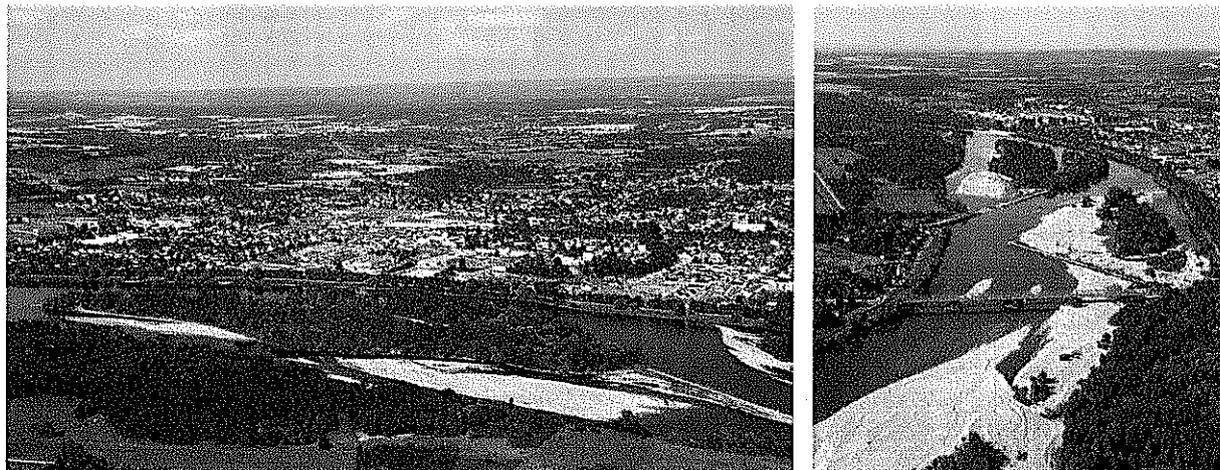
■ Le paysage

Six grands systèmes de paysages sont recensés :

- Les systèmes paysagers de cultures dominantes
- Les systèmes paysagers forestiers
- Les systèmes paysagers bocagers
- Les systèmes paysagers de vignobles
- Les systèmes paysagers de vallées
- Les systèmes paysagers composites (mixtes)

Le paysage à proximité du site industriel de CMD correspond à un paysage de vallées alluviales se présentant sous la forme de grands couloirs encadrés de versants dissymétriques (vallée de la Loire). Leur fond plat est principalement occupé, en périphérie, par des cultures

et par des prairies inondables bordées de haies. Les rives du cours d'eau sont soulignées par une ripisylve plus ou moins présente.



■ La faune et la flore

L'environnement proche du site abritant les installations de la société CMD est répertorié comme faisant l'objet d'inventaires d'intérêt biologique :

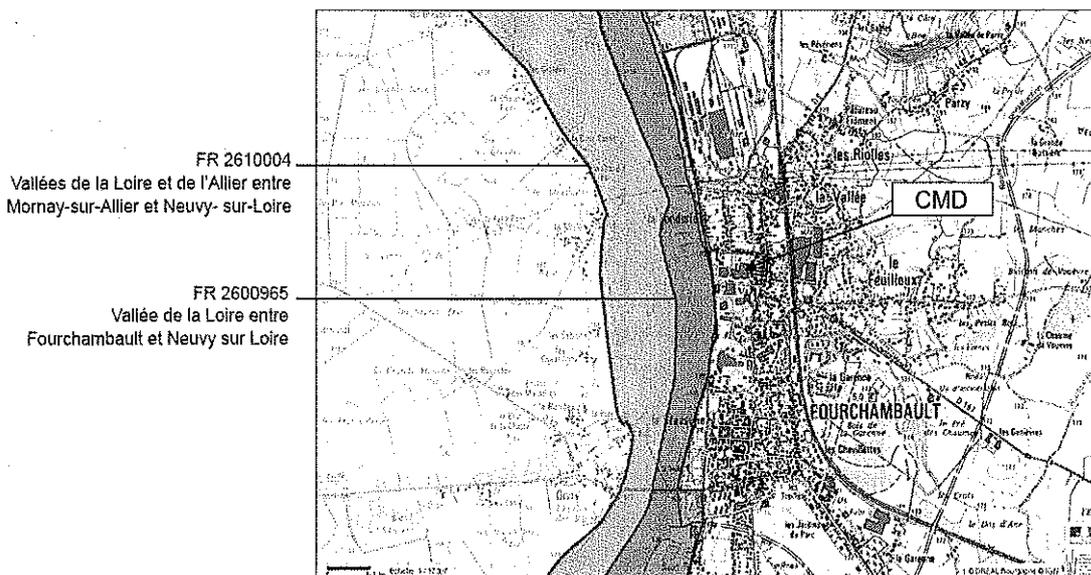
- Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F)
- Zone Natura 2000.

Les ZNIEFF les plus proches du site de CMD sont :

- Vallée de la Loire de Neuvy à Fourchambault
- Vaux-de-Nevers à 2,18 km à l'est du site de CMD
- Vallée de la Loire au Bec d'Allier
- Vallée de la Loire, Bec d'Allier, les Saulaies

Les deux sites Natura 2000 les plus proches de l'entreprise CMD sont :

- FR2600965 : Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy sur Loire,
- FR2610004 : Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire



Enfin, le plan Loire 2014/2020 a pour objectif la gestion des aspects suivants :

- Réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires
- Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques
- Valoriser les atouts du patrimoine
- Développer, valoriser et partager la connaissance sur le bassin

■ Le patrimoine architectural

Aucun monument de Fourchambault n'est classé ou inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Dans les communes voisines, plusieurs monuments sont classés ou inscrits, il s'agit de :

- Église de Garchizy classée aux Monuments Historique en 1862,
- Église de Marzy datant du XII^{ème} siècle, classée le 22/03/1907.

■ L'archéologie

Aucun site archéologique n'a été recensé à proximité directe du site de CMD. Le plus proche concerne un site carolingien découvert au centre de Nevers.

■ Niveau acoustique

La société CMD est implantée au cœur de la ville de Fourchambault et se trouve entourée de zones résidentielles.

Le voisinage y est par conséquent sensible et les éventuelles émissions sonores peuvent être à l'origine de nuisances pour les riverains.

Une campagne de mesures de bruit a été réalisée le 18 septembre 2007, de jour et de nuit.

Une seconde campagne de mesure a été réalisée, suite la construction et au début de l'exploitation du nouveau bâtiment. Cette campagne de mesure a été réalisée le 22 septembre 2014.

2.2. LE MILIEU HUMAIN

■ La population

La population dans un rayon de 2 km est de 13756 habitants au total (source INSEE population légale 2011 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014) :

- Cours les Barrès : 1110 habitants
- Fourchambault : 4839 habitants
- Garchizy : 4001 habitants
- Marzy : 3806 habitants

2.3. LE MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE

■ Activités du secteur primaire

La Nièvre est un département majoritairement rural. La surface agricole utilisée occupe plus de la moitié de sa superficie totale. L'agriculture mobilise 1% de la population active dans la Communauté d'Agglomération de Nevers.

■ Activités du secteur secondaire

L'activité industrielle de Fourchambault est surtout marquée par la présence de la société CMD, la ville ayant été fondée en 1855 à partir de la fonderie.

La ville de Fourchambault a une activité industrielle majoritaire.

■ Activités du secteur tertiaire

La ville de Fourchambault ne présente pas de site touristique particulier. Les sites les plus proches se situent à quelques km du site et concernent l'aérodrome de Nevers-Fourchambault à environ 2 km et la route des Mariniers de Loire à Marzy.

■ Les infrastructures

La société CMD est implantée à proximité de l'autoroute A77 reliant Nevers à Paris. Les distances par rapport aux principales villes sont de :

- Paris : 240 km
- Dijon : 230 km
- Bourges : 80 km

La ville de Fourchambault dispose d'une gare SNCF sur la ligne reliant Clermont-Ferrand à Paris en passant par Nevers.

L'aéroport de Nevers-Fourchambault se situe à environ 1,5 km du site industriel. Le trafic y est relativement important notamment lors du grand prix de France de F1 (environ 250 mouvements avions, 300 mouvements hélicoptères, 1800 passagers) et le rassemblement sportif aérien (environ 15 000 visiteurs, 320 avions de construction amateur (CNRA), 200 aéronefs de l'aviation générale (CDN), 75 ULM, 20 avions de collection).

■ Les moyens de secours

Le centre de secours le plus proche se situe à Nevers soit à moins de 10 km permettant ainsi une intervention dans les 15 minutes qui suivent l'appel.

Le poste de secours le plus proche (gendarmerie) se trouve à Fourchambault.

3. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES COMPENSATOIRES

3.1. IMPACT SUR LA RESSOURCE EN EAU

Les consommations d'eau sont soumises à vérification régulière de la part de l'exploitant.

Les eaux sanitaires de la société sont collectées au niveau d'un réseau séparatif et sont dirigées vers la STEP de la ville de Fourchambault.

Les eaux pluviales, quant à eux, sont collectées par dans un réseau séparatif et sont dirigées vers deux séparateurs (déshuileur / débourbeur) avant de rejoindre le milieu naturel.

La société CMD ne consomme aucune eau industrielle et donc n'émet aucun rejet d'eau de ce type.

3.2. IMPACT SUR L'AIR

Les émissions atmosphériques de la société CMD sont en relation avec les émissions des différentes chaudières, des centres d'usinage et du secteur peinture.

Conformément aux prescriptions qui lui sont imposées, l'exploitant a mis en place des vérifications annuelles relatives au rendement des chaudières. Les rejets sont conformes à la réglementation.

La société CMD souhaite supprimer l'utilisation du fuel et du propane destinés à alimenter l'ensemble du site, pour ses besoins de chauffage au profit du gaz naturel. Cependant, les coûts élevés des travaux de connexion au réseau géré par Gaz de France, font que le projet est en suspens pour le moment.

3.3. IMPACT SUR LE SOL ET LE SOUS-SOL

Des investigations ont été réalisées sur les milieux eaux souterraines et sols, ainsi que sur les rejets du site vers la Loire. Elles ont porté sur les sources potentielles de pollution les plus importantes du site.

Les niveaux de pollution rencontrés sont significatifs pour les HAP et le plomb, relativement importants pour le cuivre et l'arsenic, modérée pour le trichloréthylène. Les pollutions au chrome et au nickel sont locales avec des niveaux qui restent modérés.

Les pollutions aux HAP et au plomb sont plus importantes en profondeur qu'en surface, ce qui laisse penser que ces pollutions sont anciennes, et les impacts auraient été amoindris en surface par des réaménagements (apport de terre en zone verte, etc.).

3.4. IMPACT SUR LA FAUNE ET LA FLORE

Une étude d'incidence a été réalisée à partir des informations collectées au niveau des différentes sources d'information (réseau Natura 2000, ..) et les conditions d'exploitation de la société CMD.

Le bilan de cette étude montre que deux espèces font l'objet d'une attention particulière :

- La loutre (*lutra lutra*)
- Le castor d'Europe (*castor fiber*)

Par ailleurs, les informations transmises par les experts du réseau Natura 2000 montrent que ces mêmes espèces sont largement implantées aux abords de la société CMD.

Cependant, la société CMD est implantée sur ce site depuis plus de 100 ans. Les impacts potentiels sur les espèces protégées ne sont donc pas directement liés à l'implantation du projet mais plutôt aux modalités d'exploitation des diverses installations. Les impacts

potentiels de CMD ne sont liés qu'à la qualité des rejets et notamment aqueux qui pourraient éventuellement interférer sur le milieu récepteur (ressource alimentaire, eutrophisation, ...). Or, les seuls rejets aqueux de la société CMD dans le milieu récepteur (la Loire en l'occurrence) concernent les eaux pluviales et celles-ci sont récoltées, traitées par des déshuileurs/débourbeurs avec une vanne de coupure et évacuées par le système des égouts.

L'impact de la société CMD est par conséquent négligeable.

3.5. INTEGRATION DANS LE PAYSAGE

Le site est implanté en bordure de Loire. Cependant, du fait de la mise en place d'une clôture pleine en limite de propriété, les infrastructures de la société ne sont pas visibles de l'extérieur.

L'impact sur le paysage en est par conséquent négligeable.

3.6. IMPACT SUR L'AGRICULTURE

La société CMD est implantée dans une zone à vocation exclusivement industrielle. Les activités de l'entreprise n'ont par conséquent, aucune emprise sur la vocation agricole du secteur.

3.7. IMPACT SUR LE PATRIMOINE

Aucun site particulier n'est situé à proximité de la société CMD. Son implantation n'a donc pas d'impact et n'entraîne, a priori, aucune dépréciation du patrimoine local.

3.8. IMPACT SUR LES INFRASTRUCTURES

L'augmentation du trafic générée par l'activité de CMD résulte de ses approvisionnements en matériaux divers ainsi que de la livraison de ses clients. La société CMD est desservie par :

- la D 8 – Fourchambault à Pougues les Eaux
- la D 40 – Fourchambault à Pont de Loire

qui représentent un flux global de 14336 véhicules aux abords de CMD. Avec un flux de 80 véhicules par jour, CMD ne représente que 0,55%. Son impact est par conséquent considéré comme négligeable.

3.9. IMPACT SUR LA COMMODITE DU VOISINAGE

Aucune plainte n'a été enregistrée concernant une gêne éventuelle en relation avec les émissions sonores, lumineuses ou odorantes.

3.10. IMPACT SUR L'AMBIANCE SONORE

D'une part, toutes les valeurs mesurées en septembre 2014, sont conformes aux exigences réglementaires et respectent le seuil de 70 dBA en journée durant les horaires de travail de la société en limite de propriété.

D'autre part, toutes les valeurs mesurées sont conformes aux exigences réglementaires et respectent le seuil de 60 dBA en période nocturne durant les horaires de travail de la société en limite de propriété.

Cependant, l'émergence mesurée au point 1 est supérieure à la valeur autorisée de nuit. Un bruit sourd et périodique, apparaissant toutes les deux secondes environ, a été entendu près du point de mesure.

Néanmoins, la source sonore ne semble pas provenir du site de CMD, mais plutôt du nord de Fourchambault. Les activités de la société CMD n'engendrent donc pas de dépassements des émergences réglementaires en période diurne et nocturne. Le dépassement des émergences réglementaires au point 1 ne sont pas du fait de la société CMD.

3.11. UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE

Des investissements ont été réalisés permettant ainsi d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment. En effet, les dépenses de consommation de fuel au cours des dernières années ont fortement régressé malgré l'augmentation du prix du pétrole.

3.12. PRODUCTION ET GESTION DES DECHETS

Les déchets sont éliminés suivants des filières et dans des centres agréés dans le respect des dispositions du code de l'environnement.

3.13. IMPACT SUR LA SANTE

L'impact des activités de la société CMD sur la santé des populations riveraines, concerne les rejets en provenance de la cabine de peinture. Ceux-ci sont traités à l'aide d'un filtre à manches permettant ainsi un abattement important des émissions voir une absence.

De ce fait, nous pouvons considérer que l'impact de l'établissement sur les populations voisines est quasiment nul.